35

**Étude Huit : Le Jour du Jugement de Dieu**

*« […] Il (Dieu) a fixé un jour où il jugera le monde selon la justice, par l'homme qu'il a désigné […] » — « Jésus Christ le juste » car « le Père ne juge personne, mais il a remis tout jugement au Fils » (Actes 17 : 31 ; I Jean 2 : 1 ; Jean 5 : 22).*

* Le Jour du Jugement de Mille ans
* D’autres Jugements dans le Plan de Dieu
* Le Juge désigné
* Les Epreuves du Jour du Jugement
* Présentes Responsabilités
* Juges Terrestres et Célestes
* Réjouissez-vous ! Le Juge arrive !

La plupart des chrétiens ont une conception effrayante du « Jour du Jugement » (II Pi. 2 : 9). Ils s’attendent, qu’à son retour, Jésus, s’assoit sur un Grand Trône Blanc au milieu de grandes catastrophes naturelles comme l’effondrement de montagnes, des tremblements de terre, des tsunamis, etc. Ils pensent que les pécheurs seront rappelés de l’Enfer pour entendre la liste de leurs péchés et retourner, ensuite, en Enfer pour l’éternité. Ils croient aussi que les saints seront appelés à descendre des cieux pour voir tout le désespoir des condamnés et retourner à leur gloire. Le concept du Jour du Jugement, comme étant un jour de 24 heures, est, en fait, la répétition de ce qui avait déjà été décidé à la mort de chacun.

Mais, cette croyance n’est pas scripturaire. Elle vient des interprétations littérales de la parabole de Jésus sur la séparation des « brebis » d’avec les « boucs » (Mt. 25 : 31 - 46), et de la scène du Grand Trône blanc d’Apocalypse 20 : 11 à 15. Mais l’Apocalypse est un livre de symboles et les paraboles sont des illustrations qui ne doivent pas être prises littéralement. Pourquoi est-ce que des boucs seraient jetés dans un feu éternel et des brebis iraient au ciel ?

En fait, qu’est-ce que les Ecritures enseignent réellement au sujet du Jour du Jugement ? Quelle est l’image harmonieuse que ces paraboles et symboles veulent montrer ?

**Le Jour du Jugement de Mille ans**

Le terme « jugement » (*krisis*, en grec) signifie « verdict ». Son sens implique donc un procès suivi d’une décision qui peut aller dans deux sens, tout comme une crise. Bien que le mot « jour » peut se rapporter à une période de vingt-quatre heures, ce terme a souvent un sens plus large comme dans « le jour de la tentation dans le désert » qui, en fait, a duré quarante ans (Hé. 3 : 8, 9).

L’apôtre Pierre dit que le « Jour du Jugement » ; étant un jour pour Dieu ; dure mille ans (II Pi. 3 : 7, 8). C’est le « Jour de Christ » de mille ans durant lequel Christ régnera et « jugera le monde selon la justice ». C’est pendant cet Age de Jugement que les hommes seront à l’épreuve pour la vie, et ensuite, viendra le verdict (Ph. 2 : 16 ; Ac. 17 : 31). Les humains apprendront la justice, comme le dit Esaïe : « Car, lorsque tes jugements s'exercent sur la terre, les habitants du monde apprennent la justice » (Es. 26 : 9). Le sens plus large du mot « jour » est donc logique lorsque nous considérons tout le travail qui devra être accompli pour les milliards d’êtres humains.

**D’autres Jugements dans le Plan de Dieu**

Bien que l’humanité, comme un tout, aura les mille ans du Jour du Jugement pour être jugée et avoir un verdict, il y a eu d’autres jours de jugement par le passé. Quand Adam pécha, dans le Jardin d’Eden, toute la race fut, par ce fait, condamnée à mort en lui dans la sentence : « Tu mourras » (Ge. 2 : 17) et, ainsi, « tous meurent en Adam » (I Co. 15 : 22). Toute douleur, peine et funérailles sont des preuves de cette condamnation universelle mais, comme l’humanité revivra, la mort est,

36

en fait, considérée comme un « sommeil » (Jn. 11 : 11 - 14).

Seuls, les membres consacrés des croyants de l’Eglise ont, maintenant, par la foi en Christ, été libérés de la condamnation originelle (Rom. 8 : 1, 2). Après avoir reçu « les plus grandes et les plus précieuses promesses », « l'entrée dans le royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ (leur) sera pleinement accordée » s’ils abondent en sainteté et en amour (II Pi. 1 : 4 - 11). Pour le moment, et avant le temps du jugement pour le monde, ils sont les seuls à être en jugement pour la vie ou la mort. Les membres de l’Eglise, en tant que « prémices » de la rédemption hériteront l’immortalité, la nature divine (Ja. 1 : 18 ; Ro. 2 : 7 ; I Co. 15 : 53). Le reste de l’humanité, dans le Royaume millénaire, aura l’occasion d’obtenir la vie éternelle sur Terre comme fils.

Est-ce que Dieu a changé d’avis parce que sa première condamnation était trop sévère ? Pas du tout, car Dieu dit : « Je ne change pas » (Malachie 3 : 6). Dieu avait pensé à une rédemption et un Plan de rétablissement depuis le début ! En effet, avant qu’Adam ne péchât, Dieu avait prévu que notre Rédempteur « souffrît la mort pour tous » (Hé. 2 : 9 ; Ap. 13 : 8).

**Le Juge désigné**

Nous lisons, dans la Bible, que Dieu « a remis tout jugement au Fils » (Jn. 5 : 22). Il n’y a rien à redouter avec Jésus comme Juge. Il est celui qui nous a tant aimés qu’il est mort pour nous (II Co. 5 : 14, 15). En fait, le Jour du Jugement est une chose que nous devrions désirer car ce sera un temps de rétablissement pour le monde. Bien que Jésus ait toujours été parfait, il peut « compatir à nos faiblesses » (Hé. 4 : 15). Il est dit aussi qu’il était « ému de compassion » pour les gens (Mt. 9 : 36). Jésus aura donc de la compassion pour les infirmités et les faiblesses des humains et conduira, tous ceux qui le voudront, à la perfection originelle perdue en Eden.

Un juge, dans les temps anciens, était celui qui exécutait la justice et soulageait les opprimés. Par exemple, quand les Israélites étaient sous un joug étranger, ils imploraient Dieu qui leur suscitait des juges pour les délivrer (Jg. 3 : 9 - 11). Aujourd’hui, le monde crie encore pour obtenir de l’aide. Au temps opportun de Dieu, Jésus, en tant que Juge, donnera de l’aide à chacun. Jésus a fourni la rédemption pour le monde et il bénira certainement tous les humains. « Il jugera le monde avec justice, et les peuples avec équité » (Ps. 98 : 9).

**Les Epreuves du Jour du Jugement**

Cette seconde épreuve sera plus favorable que ne le fut la première. Tout sera fait pour sortir le monde du péché. Satan sera lié et jeté dans « l'abîme », « afin qu'il ne séduisît plus les nations » (Ap. 20 : 1 - 3). Si quelqu’un ne parvient pas totalement à la perfection, c’est qu’il aura résisté aux bénédictions qui seront alors disponibles. L’épreuve pour la vie prendra toute la durée du Jour du Jugement, atteignant son pic à la fin.

Ceux qui refuseront d’obéir, mourront. Cependant, ce ne sera plus en raison du péché d’Adam mais à cause de leurs propres péchés. En effet, « en ces jours-là, on ne dira plus : Les pères ont mangé des raisins verts, et les dents des enfants en ont été agacées. Mais chacun mourra pour sa propre iniquité ; tout homme qui mangera des raisins verts, ses dents en seront agacées. » « L'âme qui pèche, c'est celle qui mourra » (Jé. 31 : 29, 30 ; Ez. 18 : 2 - 4, 20).

Le châtiment pour le péché volontaire, contre une pleine lumière et une connaissance totale, sera la « seconde mort » (Ap. 20 : 14, 15 ; 21 : 8). Chacun aura eu amplement de temps et

37

une occasion complète pour progresser avant qu’un tel jugement ne soit prononcé. « Il n'y aura plus ni enfants ni vieillards qui n’accomplissent leurs jours ; car celui qui mourra à cent ans sera jeune, et le pécheur âgé de cent ans sera maudit » (Es. 65 : 20).

La parabole des Brebis et des Boucs nous montre que le monde sera divisé en deux classes : ceux qui se réformeront et feront le bien et ceux qui refuseront de le faire (Mt. 25 : 31 - 46). Le jugement des individus sera fondé sur leur développement de l’amour parfait pour Dieu qui s’exprime dans l’amour et les soins pour son prochain. A la fin du Jour du Jugement, Satan sera relâché « pour un peu de temps » (Ap. 20 : 3). Ceux qui n’auront pas un amour parfait dans leur cœur, se manifesteront en se rebellant contre le gouvernement du Royaume (Ap. 20 : 8, 9). Ils seront, alors, détruits dans la Seconde Mort de laquelle il n’y aura pas de retour.

**Présentes Responsabilités**

Ainsi, le monde aura une magnifique occasion d’obtenir la vie éternelle dans le Jour du Jugement ! Dans ce cas, est-ce important si les gens, maintenant, agissent bien ou mal ? Oui, cela est important car « les yeux de l'Éternel sont en tout lieu, observant les méchants et les bons » (Pr. 15 : 3 ; Ec. 12 : 14). Les bonnes ou mauvaises actions faites aujourd’hui recevront leur dû aujourd’hui ou plus tard. « Les péchés de certains hommes sont manifestes, même avant qu'on les juge, tandis que chez d'autres, ils ne se découvrent que dans la suite » (I Ti. 5 : 24).

Tout ce qu’une personne fait, maintenant, affecte le caractère qu’elle aura lorsqu’elle sera réveillée de la mort (Ga. 6 : 7). C’est la raison pour laquelle, il sera plus facile, pour certains que pour d’autres, d’avancer sur « la voie sainte » (Es. 35 : 1 - 10). Cela sera fort difficile pour certains et quelques-uns, même, n’y arriveront pas.

**Juges Terrestres et Célestes**

Durant les six mille ans qui vont du premier jugement dans le Jardin d’Eden jusqu’au Jour du Jugement dans le Royaume, Dieu a discipliné et formé des juges qui aideront Jésus.

Même avant que Jésus n’inaugure « la route nouvelle et vivante » (Hébreux 10 : 20), de fidèles serviteurs de Dieu tels Abraham, Moïse, David et Jérémie, avaient été choisis par Dieu. En raison de leur foi, ces « anciens » dignes recevront « une meilleure résurrection » (Hé. 11 : 1 - 40). Ils obtiendront une récompense terrestre, devenant « juges » ou dirigeants sur la Terre durant le Millénium (Es. 1 : 26).

Ceux qui sont appelés dans le présent Age de l’Evangile, ont une récompense plus importante. Ils régneront, des cieux, avec Christ (Ap. 20 : 6). Ils seront juges. En effet, Paul dit : « Ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde ? » (I. Co. 6 : 2)

Les fidèles de l’Ancien Testament seront des serviteurs et amis de Dieu, mais les membres de l’Eglise auront le plus haut privilège d’être Fils de Dieu. « Pour Moïse, il a été fidèle dans toute la maison de Dieu, comme serviteur […] mais Christ l'est comme Fils sur sa maison ; et sa maison, c'est nous, pourvu que nous retenions jusqu'à la fin la ferme confiance et l'espérance dont nous nous glorifions » (Hé. 3 : 5 - 6). Les deux « maisons » seront des agents pour la bénédiction du monde. Les expériences et épreuves des membres de ces deux classes ont été bien plus sévères que ce que le monde connaîtra dans le Jour du Jugement. Ils ont dû « tenir ferme contre les ruses du diable » (I Pi. 5 : 8 ; Ep. 6 : 11) qui est « le dieu de ce monde » (II Co. 4 : 4). Ils auront donc prouvé qu’ils sont amplement capables de donner des instructions aux hommes et de les former pour pouvoir passer leur test final et leur jugement. De plus, durant le Millénium, Satan est « lié » (Ap. 20 : 1 - 3)

38

afin qu’il ne puisse pas troubler les gens qui apprennent la justice.

Pendant le Jour du Jugement, la droiture sera récompensée alors que dans les Ages précédents celle-ci était souvent synonyme de souffrances ou de persécutions. Par conséquent, comme les épreuves des deux groupes particuliers ont été plus dures que ne le sera l’épreuve future du monde, leurs récompenses et privilèges seront aussi plus grands.

**Réjouissez-vous ! Le Juge arrive !**

Satan, par ses tromperies, a spolié le monde et beaucoup de gens dans les diverses églises, des assurances bénies de la venue du juste « Jour du Jugement ». Aussi, de nombreuses personnes redoutent la venue de ce jour qu’ils repoussent le plus loin possible dans le temps. D’autres, utilisent cette peur comme un instrument pour pousser les gens à « accepter Jésus et être sauvé ». Quelle différence avec la façon dont les prophètes et les apôtres considéraient ce Jour de Justice promis par Dieu et ses représentants !

**« Que les cieux se réjouissent,**

**et que la terre soit dans l'allégresse !**

Que l'on dise parmi les nations : L'Éternel règne !

Que la mer retentisse avec tout ce qu'elle contient !

Que la campagne s'égaie avec tout ce qu'elle renferme !

Que les arbres des forêts poussent des cris de joie devant l'Éternel !

**Car il vient pour juger la terre.**

Louez l'Éternel,

car il est bon,

car sa miséricorde dure à toujours ! »

I Chroniques 16 : 31 - 34

En attendant ce jour, toute la création « soupire » (gémit), languissant, anxieusement, après « la révélation des fils de Dieu » (Ro. 8 : 19 - 22). Bien qu’ils ne le sachent pas, les hommes attendent que le Grand Juge les délivre, les bénisse, et également, élève et glorifie l’Eglise ! Alors, tous les humains sortiront de leurs tombes pour une mise à l’épreuve favorisée par l’éducation et la discipline, afin d’obtenir la récompense de la vie éternelle.